

# A propos de Dreyfus

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 32

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248110>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

généreux à l'occasion. Il aurait fini par payer toutes les dettes de l'évêché s'il eut vécu un peu plus longtemps.

Il voulut racheter, comme il en avait le droit, à Thiébaud de Neuchâtel en Bourgogne la ville et le château de St-Ursanne et les châteaux de Chauvélér, de Spiegelberg (Muriaux) et de Roche d'Or qui avaient été hypothéqués par Imier de Ramstein avec faculté de réméré.

(A suivre)

JECKER, curé.

## A propos de Dreyfus

A propos de l'affaire Dreyfus, il n'est pas sans intérêt de rappeler les anecdotes suivantes que rapporte le général de Marbot dans ses Mémoires.

Avant la terrible campagne de 1812, Napoléon et Alexandre avaient tout intérêt à connaître leurs forces et leurs ressources militaires de toutes sortes. Alexandre envoya son aide de camp, le colonel de Tzernicheff à Paris où il passa une partie des années 1810 et 1811. Beau, galant, aimable, fort dissimulé et d'une politesse des plus recherchées, son titre d'aide de camp de l'empereur de Russie le fit bien venir, non seulement à la cour, mais aussi dans les salons de la haute société, où jamais il ne parlait politique; il paraissait absorbé par les soins qu'il donnait aux dames, après desquelles il passait pour avoir beaucoup de succès.

Mais, vers la fin de 1811, époque où des bruits de guerre se renouvelèrent, la police de Paris ayant été informée que, tout en feignant de ne s'occuper que de ses plaisirs, M. le colonel russe se livrait à des menées suspectes sous le rapport politique, elle le fit surveiller avec soin et acquit bientôt la certitude qu'il avait de fréquentes entrevues avec M. X..., employé au ministère de la guerre, spécialement chargé de dresser les états de situation présentés tous les dix jours à l'empereur sur le matériel et le personnel de toutes les forces de ses armées. Non seulement M. de Tzernicheff avait été reconnu se promenant après minuit dans les parties les plus sombres des Champs-Élysées avec l'employé français, mais on l'avait vu souvent se glisser sous des vêtements vulgaires dans un logement de X... et y passer plusieurs heures.

c'était du terrain perdu... Qu'est-ce que nous allons planter là, père ?

— Et... à qui ça sera ?

Nous aurons un plant chacun, les Dubreuil et nous.

Se sentant irrévocablement battu, le vieux essaya de gagner quelque chose :

— Je consens, dit-il, si les deux plants sont à nous ?

— Soit ! prononça Firmin impatienté et désireux surtout d'en terminer avant le retour de son père.

Le paysan entraîna son fils à l'écart.

— Tu te fiches de moi ! C'est pour voir ta Marceline, tout, ça ?

— Parbleu ! dit Césaire toujours fort tranquille.

— Et... mon consentement, morguienne ?

— Tu le donneras, lui cria sa femme qui guettait le dénouement de la scène.

Et elle vint lui dire à l'oreille :

— Tu ne sais donc pas que Marceline aura bientôt mille francs à la caisse d'épargne et qu'elle se fait des semaines de quatre-vingt francs à la fabrique ?

Marceline revenait, justement. Et le vieux

L'intimité d'un personnage aussi haut placé avec un pauvre hère de commis des bureaux de la guerre étant une preuve indubitable que le premier avait soudoyé l'autre pour lui livrer les secrets de l'Etat, l'empereur, indigné de l'abus que le colonel russe avait fait de sa position pour agir contrairement au droit des gens, ordonna d'arrêter M. de Tzernicheff, mais celui-ci, prévenu, dit-on, par une femme, sortit à l'instant même de Paris, et parvint à franchir la frontière du Rhin. Quant au pauvre employé, il fut saisi au moment même où il comptait la somme de 300,000 francs en billets de banque, qu'il avait reçus pour prix de sa trahison ! Forcé par l'évidence de convenir de son crime, il avoua qu'un autre commis de la guerre avait aussi vendu diverses pièces au colonel russe. On arrêta le second coupable et tous deux furent jugés, condamnés et fusillés ! Ils moururent en maudissant M. de Tzernicheff qu'ils accusèrent d'être venu les chercher jusque dans leurs mansardes afin de les séduire par la vue d'un monceau d'or, qu'il augmentait sans cesse lorsqu'il les voyait hésiter. L'empereur fit publier dans tous les journaux français un article des plus virulents contre M. de Tzernicheff en y ajoutant des observations qui, bien qu'indirectes, blessèrent vivement l'empereur Alexandre, car elle rappelaient que les assassins de Paul I<sup>er</sup>, son frère, n'avaient pas été punis par l'empereur de Russie.

Après une telle sortie, il ne fut plus possible d'éviter la guerre en question, et, bien qu'elle ne fût pas encore déclarée, on s'y prépara de part et d'autre ouvertement. La conduite de M. de Tzernicheff, bien que blâmée hautement par tout le monde, trouva néanmoins, surtout parmi les diplomates, des approbateurs secrets, qui fondaient leur opinion sur le fameux adage : *Salus patrie, prima lex*, et ils rappelaient à ce sujet une anecdote peu connue que je tiens du maréchal Lannes, et qui prouverait que, tout en punissant avec raison les Français qui vendaient les secrets de leur patrie aux ennemis, Napoléon faisait corrompre chez les étrangers les employés qui pouvaient lui fournir des renseignements utiles, surtout pour la guerre.

Le maréchal Lannes me raconta donc à Vienne, en 1809, qu'au moment où les hostilités allaient éclater entre la France et l'Autriche, dont l'archiduc Charles, devait commander les armées, ce prince fut averti par un avis anonyme qu'un général-major qu'il estimait beaucoup et dont il venait de faire son sous-chef d'état-major, s'était vendu à l'ambassadeur de France, le général Andréossi, avec lequel il avait de fréquents rendez-vous nocturnes dan-

Parisot, après avoir tourné une dizaine de fois dans son jardin, lui cria :

— C'est pas Maline, c'est maligne qu'on devrait l'appeler.

Mais il se résigna, à cause du livret de caisse d'épargne.

— Allons, embrassons-nous, not' fille !

Le soir, les deux mères s'entretenaient et se querellèrent même un peu au sujet du troussseau ; et les deux vieux se disputèrent carrément sur les questions d'intérêt. Le père Dubreuil ne pouvait se décider à ratifier la convention de la haie. Mais enfin, vers dix heures, tout s'arrangea ; et le père de Césaire annonça qu'il allait chercher une bouteille de vieux vin et un facon d'eau-de-vie de cidre pour sceller l'accord.

Césaire l'arrêta. Et, adressant un indéfinissable regard à Firmin, puis à Marceline, qu'il tenait bien serrée contre lui, il prononça lentement :

— Non, père, non, pas de vin !... Du bon, du nouveau, du cidre doux, du bon cidre de chez nous !

une maison solitaire du vaste faubourg de Léopoldstadt dont on indiquait le numéro. Le prince Charles avait une telle estime pour le général-major que considérant comme une infâme calomnie l'accusation portée contre lui par un individu qui n'osait se nommer, il ne prit aucune mesure pour s'assurer de la vérité. Déjà l'ambassadeur de France avait demandé ses passeports et devait quitter Vienne dans les 48 heures, lorsqu'un second avis anonyme informa l'archiduc que son sous-chef d'état-major, après avoir travaillé seul dans son cabinet où se trouvaient les états de situation de l'armée, devait avoir la nuit suivante un dernier entretien avec le général Andréossi. L'archiduc voulant éloigner de son esprit des soupçons qu'il craignait de conserver malgré lui contre un officier qui lui était cher, résolut de constater lui-même son innocence. En conséquence, il prit un habit de ville des plus simples, et accompagné d'un seul aide de camp, il se promena après minuit dans la partie la plus sombre de la rue où était la maison indiquée.

Après quelques moments d'attente le prince Charles et son aide de camp aperçurent un homme que, malgré son déguisement, ils reconnurent avec douleur, être le sous-chef d'état-major autrichien, auquel un signal fit ouvrir la porte. Peu d'instants après le général Andréossi fut introduit de la même façon. L'entretien dura plusieurs heures, pendant lesquels l'archiduc indigné ne pouvant plus douter de la trahison de son sous-chef d'état-major, resta patiemment devant la maison et lorsque enfin la porte se rouvrit pour donner passage au général Andréossi et au général-major autrichien qui sortaient ensemble, ils se trouvèrent face à face avec le prince Charles qui dit tout haut : « Bonsoir, monsieur l'ambassadeur de France ! » Et dédaignant d'adresser des reproches au sous-chef d'état-major, il se borna à diriger sur lui la lumière d'une lanterne sourde ! Mais l'aide de camp moins circonspect frappa sur l'épaule de ce misérable en disant :

« Voilà cet infâme traître et général un tel que l'on dégradera demain ! »

L'ambassadeur Andréossi s'esquiva sans mot dire. Quant au sous-chef d'état-major autrichien, se voyant pris en flagrant délit, il entra chez lui et se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet. Cette scène tragique, soigneusement cachée par le gouvernement autrichien, eut peu de retentissement ; on annonça que le sous-chef d'état-major était mort d'une attaque d'apoplexie foudroyante ; il paraît que l'ambassadeur de France lui avait remis deux millions.

Quant à l'affaire du colonel Tzernicheff, elle présenta une bizarrerie remarquable : c'est qu'au moment où Napoléon se plaignait des moyens employés par cet aide de camp de l'empereur Alexandre pour se procurer les états de situation de nos armées, le général Lauriston, ambassadeur français à Saint-Petersbourg, achetait non seulement les renseignements les plus positifs sur l'emplacement et les forces de l'armée russe, mais encore les cuivres gravés qui avaient servi à l'impression de l'immense carte de l'empire moscovite ! Malgré les difficultés énormes que présentait le transport de cette lourde masse de métal, la trahison fut si bien ménagée et si largement payée, que ces cuivres, dérobés dans les archives du gouvernement russe, furent transportés de Saint-Petersbourg en France, sans que leur disparition fût découverte par la police ni par les douanes-moscovites ! Dès que les cuivres furent arrivés à Paris, le ministre de la guerre, après avoir substitué les caractères français aux caractères russes qui indiquent le nom des lieux et des cours d'eau, fit imprimer cette belle carte, dont l'empereur ordonna d'envoyer un exemplaire à tous les généraux et chefs de régiments de cavalerie légère.

A ce titre, j'en reçus un que je parvins, non sans peine, à sauver pendant la retraite, car il forme un gros rouleau. La carte contenait toute la Russie, même la Sibérie et le Kamtchatka, ce qui fit beaucoup rire ceux qui la reçurent : bien peu la rapportèrent, je possédai la mienne.

Pour bien saisir l'importance de cette précaution de Napoléon I<sup>er</sup>, rappelons qu'en 1870, les Prussiens avaient tous les cartes topographiques françaises d'état-major à 180,000 et 1,320,000 pendant que les généraux n'avaient que de mauvaises cartes géographiques d'Allemagne et point de cartes de l'état-major, relatives au terrain des opérations militaires.

On voit de quelle manière étaient écrasés dans l'œuf les affaires d'espionnage sous l'empire. On n'aurait pas toléré les longues histoires à la Dreyfus pleines d'émotions et de scandales publics !

## Aux champs

### Causerie agricole et domestique

*Les moyettes de blé. — La sélection du blé. — Avis utile.*

Je veux, aujourd'hui que la moisson approche, causer surtout du blé. Récolter — semer le blé : ce sera le sujet de cette causerie. J'utiliserai les excellents conseils que donne à ce sujet M. C. Borel, dont le nom est si connu dans notre monde agricole.

Et d'abord, parlons des moyettes de blé si utiles surtout pendant les années pluvieuses. L'usage en est-il bon ? On ne saurait en douter. La meilleure preuve c'est que personne ne combat ce mode de faire. L'indifférence et l'usage seuls empêchent qu'on ne se serve de ce moyen de récolter le blé.

Une première condition est nécessaire pour faire des moyettes, c'est de faire de petites gerbes dites *boisseaux*, beaucoup plus faciles à manier et demandant moins de main-d'œuvre. Ces petites gerbes se font maintenant assez généralement et avant peu tous les cultivateurs auront abandonné l'usage de faire ces énormes gerbes qui font la valeur de trois ou quatre petites gerbes. Les grosses gerbes ont un grand inconvénient, c'est d'égrener beaucoup de blé, sans compter que leur chargement sur les chars et leur déchargement à la grange est difficile et pénible.

Les moyettes se font de différentes manières, mais aucune n'est difficile à faire. La plus simple est celle que recommande M. Dumur dans son excellent *Manuel pratique d'agriculture romande*. On place d'abord deux gerbes sur le sol en appuyant les épis de l'une sur les épis de l'autre, de sorte qu'il n'y ait qu'une gerbe dont les épis touchent le sol. Sur ces deux gerbes on en place quatre avec les épis appuyés sur les deux premières. Sur ces quatre gerbes on en place trois sur les intervalles, puis deux, puis une qui forme le couronnement. La base des gerbes étant beaucoup plus volumineuse que la tête, il en résulte que la dernière gerbe est fortement inclinée, ce qui permet l'écoulement de l'eau de pluie comme sur un toit de chaume. Les épis exposés à l'extérieur sont séchés au premier rayon de soleil ; quant à ceux qui sont sur le sol, ils sont suffisamment protégés par les gerbes qui sont appuyées dessus. On appelle cela des *douziaux* en France.

Une autre espèce de moyettes consiste à faire de véritables petites meules en plaçant

toujours les épis au centre et à couvrir le tout d'un *chapeau*, gerbe liée et renversée sur les autres avec les épis en bas pour couvrir le tout. Ce mode de faire demande trop de main-d'œuvre et lorsqu'on défait le meulon pour lier les gerbes, il y a trop de déchet. M. Borel dit l'avoir expérimenté et ne le recommande pas.

Les moyettes qu'il emploie et qu'il préconise sont plussimples et permettent d'entrer la récolte à peu près quand on veut. Voici comment on opère :

Au fur et à mesure du liage, on dresse trois gerbes un peu inclinées les unes contre les autres avec les épis en l'air. Contre ces gerbes on en appuie d'autres, jusqu'au nombre de 10 à 12, toujours avec les épis en l'air. Ceci fait, on lie une gerbe un peu forte près de la base, on la place sur cette base et on en écarte un peu les tiges en éventail. Deux hommes la saisissent et la plantent sur le tas préparé, avec les épis en bas. Cette gerbe dont les épis pendent est appelée *chapeau*, parce qu'elle couvre tous les autres. Tous les épis sont mis ainsi à l'abri de la pluie, sauf ceux de la gerbe-chapeau ; mais comme ils sont en plein air, ils séchent facilement. Jamais, avec ce système de moyettes, M. Borel, n'a eu, dit-il, de blé germé, et si par hasard il avait pénétré un peu d'eau dans la moyette, ce qui n'arrive pas si elle est bien faite, il suffit d'exposer les gerbes pendant une ou deux heures au soleil pour qu'elles soient bonnes à rentrer. Les gerbes destinées à être mises en moyettes ne doivent pas être serrées à la cheville, mais seulement serrées à la force du poignet, cependant celle du chapeau doit être fortement serrée. Quand le temps menace et qu'il y a un peu d'herbe dans la récolte, la ligature un peu lâche permet mieux à l'air de circuler.

L'avantage des moyettes nous semble peu discutable. D'abord on a remarqué que le grain s'y nourrissait mieux et avait *plus de main* ; il était en un mot d'une qualité supérieure.

Un autre avantage, c'est de faire la moisson plus tôt et petit à petit, alors que le grain peut encore s'entamer avec l'ongle. On peut ainsi faire toute la moisson avant que de rentrer une seule gerbe. On enlève le blé du champ à peu près quand on veut, car nous avons laissé souvent quinze jours des moyettes sur le champ sans inconvénient. En pratique, le mieux est de faire des moyettes dans les premiers champs moissonnés avec peu d'ouvriers. Au fur et à mesure qu'on avance, le blé mûrit ; on peut quelquefois le rentrer de suite, et l'on ne rentre que les premières moyettes faites qu'en dernier lieu.

La moyette est une facilité pour moissonner, et tout ce qui tend à simplifier la main-d'œuvre doit être accepté.

\* \* \*

Passons maintenant à l'ensemencement.

Comment pourvoir à la création de bonnes variétés de blé par voie de sélection ? M. Benay répond ainsi dans le *Journal suisse d'agriculture* :

Impuissants à lutter, dans les conditions actuelles, avec la production étrangère du blé dont les excédents sont jetés à très bas prix sur nos marchés, devons-nous pour cela en abandonner la culture pour augmenter notre production fourragère ? Non, ce serait une grosse erreur agricole.

La nécessité nous oblige à cultiver cette céréale dans la proportion voulue pour avoir la litière suffisante à notre bétail, afin de produire l'engrais nécessaire pour maintenir la fertilité de notre sol.

Il faut augmenter le rendement en paille et en grains, augmenter la couche arable du sol par de bons labours, combiner un assolement approprié aux besoins des temps. L'agriculteur

doit vouer tous ses soins à produire le plus possible afin de diminuer l'importation.

Mais comment s'y prendre ? quels procédés employer ?

Encore ici nous devons suivre les règles formulées par l'expérience acquise, corriger le mode spécial pratiqué pour la préparation du sol et le choix des semences, ajouter par des engrais chimiques les éléments qui manquent au fumier de ferme ; en un mot, employer tous les facteurs qui concourent à augmenter la valeur des récoltes.

Lorsqu'il s'agit de produire ou faire produire davantage à notre sol, il faut s'assurer si telles ou telles plantes s'accroissent de notre sol et de nos procédés de culture.

Les plantes, les animaux et l'homme ne peuvent s'adapter à toutes les conditions de sol et de climat.

L'action du milieu où une plante est élevée, par rapport à un autre milieu où elle est transportée, joue encore de nos jours un rôle de la plus haute importance ; presque toutes souffrent si elles sont transportées dans un milieu trop différent de celui où elles se sont formées : plus d'une fois n'est-on pas en droit de dire qu'il faut que le sol suive aussi les plantes et les animaux, afin de les maintenir dans le même milieu d'existence. (Dicton d'un éleveur de la Gruyère.)

Les diverses variétés des blés étrangers, introduits et essayés depuis quelques années nous en fournissent les preuves. Notre milieu et nos hivers rigoureux sont loin de leur convenir, de plus, la moisson en est trop tardive. C'est donc des blés vaudois et de la Savoie que nous recommandons tout particulièrement l'amélioration par la sélection.

Toutes ces questions ne peuvent se résoudre que par une sélection judicieuse et opérée avec tous les soins possibles.

La sélection sur une grande échelle sur les plus beaux épis d'un champ ne me paraît pas pratique faite en petit, avec un magnifique épi ; en individualisant les produits après chaque génération durant six ou huit années au moins, on arrive petit à petit chaque année, en s'appuyant sur les principes de la transmissibilité des types reproducteurs, à créer, à stabiliser, à faire une race de blé et à fixer les caractères recherchés, tant généraux que particuliers, qui reposent sur cette loi de la nature, qui fait remonter toute production à son état primitif et normal, voire même à une plus grande perfection.

Cette faculté d'imprimer un caractère très prononcé à sa descendance, que certaines plantes possèdent à un degré supérieur à d'autres, est un fait bien connu des personnes qui s'occupent de l'amélioration des races d'animaux domestiques. Comme tout tend à se reproduire et à s'étendre cette perfection devenant héréditaire peut encore servir de moyens pour arriver à d'autres modifications, pour produire des variétés qui posséderont toutes les qualités désirables.

Dans un épi de blé, tous les grains n'ont pas la même forme ni le même volume, les grains du milieu de l'épi sont plus parfaits que ceux de la partie supérieure et inférieure, qui sont généralement plus petits, car la grosseur du grain et sa densité ont une grande influence sur la future génération. La première année on choisit cinq ou six des plus beaux épis d'un champ de froment, dont les épis soient parvenus à maturité. Après avoir écarté les grains supérieurs et inférieurs, on sèmera dans les premiers jours de septembre, dans un petit carré préparé, dans un jardin ou plantage, les grains de chaque épi séparément, soit en ligne ou en paquet, distants afin de faciliter le tallage.